

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL

N°4

DECISION MODIFICATIVE N° 4

20190064

Date de convocation :	09/09/2019	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	11
Nombre de membres présents :	11	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11	Abstention :	0

L'an 2019, le 18 septembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre HARRIET

Présents : Isabelle ALZURI, Bernadette DUCLOS, Gilbert DUPUY, Jean-Pierre HARRIET, Pettan HAZARCA SAPPARART, Alain HIRIART, Carole IRIART-BONNECAZE, Ximun LARRALDE, Bernadette MONGABURE, Laurent ROUX, Marie-Claire SAINT-PIERRE

Procurations :

Absents :

Excusés : Jean-Louis JAUREGUIBERRY, Irène LARRONDE, Michel OLHAGARAY, Marie-Dominique OSPITAL

Secrétaire de séance : Isabelle ALZURI

Objets : DM4

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-1 900,00		
615221 (011) : Bâtiments publics	900,00		
6232 (011) : Fêtes et cérémonies	1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Jean-Pierre HARRIET, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 15/10/2019 et de la publication le 15/10/2019

A LOUHOSSOA, le 15/10/2019

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire



(Handwritten signature)